



## Avec vous, des élus engagés pour défendre et revaloriser notre métier

### AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les élus du SNES et du SNESup s'engagent et agissent pour :

- le respect de la **qualification disciplinaire**,
- la **réduction** du temps de service et de la charge de travail,
- la **diminution des effectifs**, la généralisation de dédoublements et du travail en petit groupe dans toutes les disciplines,
- une **inclusion raisonnée, sur proposition des collègues**, où tout élève inscrit dans un dispositif et inclus dans une classe ordinaire doit bénéficier d'une double inscription pour pouvoir figurer dans les effectifs de cette classe,
- l'**amélioration des procédures et des conditions d'affectation** et de mutation,
- la **transparence** dans l'accès à l'enseignement supérieur,
- l'aménagement des **fins de carrière**.

### REVALORISER NOS SALAIRES ET NOS CARRIÈRES

Grâce à l'action collective sur PPCR, nous avons obtenu une première revalorisation. Mais celle-ci ne permet pas de restaurer l'attractivité de notre métier. Avec vous, le SNES-FSU et le SNESup exigent :

- l'**augmentation des salaires** par le dégel de la valeur du point d'indice avec rattrapage des pertes subies,
- une **carrière accélérée** au rythme de l'ancien grand choix, se déroulant sur les trois grades pour tous,
- l'accès de toutes et tous à la hors-classe étant désormais assuré, la **transformation de la classe exceptionnelle** comme débouché de carrière pour tous,
- le doublement des possibilités d'**accès au corps des professeurs agrégés** pour toutes les disciplines (liste d'aptitude, concours externe et interne...).

### RECONNAÎTRE L'INVESTISSEMENT PROFESSIONNEL

Pour conforter la place des professeurs certifiés dans le second degré, comme dans l'enseignement supérieur, le SNES et le SNESup promeuvent :

- le respect de la **liberté pédagogique**,
- une **formation** initiale et continue de qualité,
- l'**abandon des pressions et injonctions managériales**,

Pour une éducation de qualité, le SNES-FSU et le SNESUP-FSU s'engagent pour :

- que **tous les enseignements soient entièrement financés** avec un cadrage national,
- un **DNB qui retrouve sa valeur d'examen national** où toutes les disciplines sont évaluées,
- le maintien du **bac comme 1er grade universitaire** par un examen national et final,
- une Éducation Nationale qui **permette la réussite de tous les élèves**, notamment par l'intervention d'équipes pluriprofessionnelles.

### DANS LES CAP COMME DANS LES CT :

### ENSEMBLE, POUR AVANCER !

Voter pour le **SNES** et le **SNESup** aux élections pour les **commissions administratives paritaires (CAP)** et pour la **FSU** pour les élections aux **comités techniques (CT)**, c'est se donner :

- **des élu·e·s** travaillant à vos côtés, majoritaires dans la profession, déterminé·e·s pour améliorer vos conditions de travail, d'affectation, de formation, de carrière et de rémunération ;
- **des syndicats attachés** à l'unité et la cohérence du **second degré**, fortement implantés dans les établissements, soucieux de défendre l'intérêt de chacun, le respect des missions et des statuts des personnels ;
- une **fédération active dans tous les débats** qui concernent nos professions, sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation.

Pour les CAPA votez :

Pour le CTM  
votez :



ENGAGÉES  
AU QUOTIDIEN

**DES MILITANT.E.S QUI AGISSENT AU QUOTIDIEN**  
**POUR LA DÉFENSE DE NOS MÉTIERS ET DE NOS DROITS**  
**POUR CONSTRUIRE UNE ÉCOLE DÉMOCRATIQUE**



**INFORMER**

Des permanences toutes les semaines, pour recevoir, écouter et aider les collègues : c'est 20000 mails et 5000 appels par an.

Des stages tous les ans sur des thématiques multiples (CA, Collège, DGH, Stagiaires, TZR...) : c'est plus de 20 stages par an.

**RASSEMBLER**

Des heures mensuelles d'information syndicale dans les établissements : c'est plus de 200 HMIS lors de la réforme du collège.

**DEFENDRE**

Accompagner personnellement les collègues lors des mutations et des opérations de carrières : c'est 20 réunions mutations par an dans toute l'académie, et autant de réunions d'information sur le PPCR et les carrières.

**REPRESENTER**

Des interventions au rectorat et dans les instances académiques ou universitaires : plus de 2 000 interventions de la FSU dans les différentes instances.



**29** > **06**  
NOV DÉC

**Votez !**



POUR AGIR ENSEMBLE

